



Rapport d'activités CLASCHES 2014-2015

Sommaire

1. Présentation de l'association.....	3
a. Historique.....	3
b. Objectifs de l'association	3
c. Adhérent e s.....	3
d. Membres du bureau.....	4
2. Réalisations de l'association.....	5
a. Publication, impression et diffusion du Guide d'information sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche	5
b. Accompagnement ou orientation de personnes s'estimant victimes ou témoins de harcèlement sexuel	5
c. Interventions extérieures	5
d. Animation ou organisation de sessions de formation.....	6
e. Réponses aux sollicitations des médias.....	6
f. Action de plaidoyer auprès des décideurs politiques.....	7
g. Communiqué de presse.....	7
h. Intervention pour demander le retrait de l'éméritat d'un agresseur.....	7
i. Réunions du bureau du CLASCHEs.....	8
3. Rapport financier 2014.....	9
4. Perspectives de développement.....	11

1. Présentation de l'association

Créé en tant que collectif en 2002, puis devenu une association en 2003, le CLASCHES a pour fonction d'informer et de prévenir le harcèlement sexuel dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

a. Historique

Le harcèlement sexuel, à l'instar des autres violences sexuelles et du harcèlement moral, est un sujet tabou en France. Des dispositions ont progressivement été prises depuis 1992, en particulier dans les entreprises et dans le Code du travail. Ces changements juridiques et institutionnels demeurent prudents, tant le fantasme et la hantise de la « guerre des sexes » à l'américaine est fort, bien qu'infondé et erroné.

Le CLASCHES est né du constat alarmant que le dispositif de prévention et de sanction interne aux universités et EPST ne permet pas aux victimes d'obtenir cessation des violences et réparation, qu'elles soient étudiantes, BIATSS ou enseignant·e·s.

Des étudiantes en sciences sociales de différentes institutions parisiennes, ayant connaissance de rumeurs et recueilli des témoignages, ont donc décidé de créer un collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur, en janvier 2002. Un site est créé, une pétition est lancée, qui remporte un grand succès, et une campagne de presse assez importante permettent de lancer le CLASCHES.

Le collectif devient une association loi 1901 en février 2003, et dispose de statuts et d'une charte inter-CLASCHES.

b. Objectifs de l'association

L'objectif premier du CLASCHES est de lever le tabou sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur afin que les victimes ne soient plus isolées et que les responsables n'agissent plus dans l'impunité.

Le CLASCHES demande l'ouverture d'un débat sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche et les pratiques trop répandues d'abus d'autorité en matière sexuelle.

Il agit enfin pour que les établissements assurent une prévention et une protection des victimes et pour que soient proposés des recours efficaces pour les victimes, notamment par une réforme des procédures disciplinaires.

Si le CLASCHES a pour rôle d'orienter les victimes dans les démarches qu'elles entreprennent, il ne peut pas fournir une aide psychologique ni un accompagnement juridique aux victimes.

c. Adhérent·e·s

Pour l'année 2014-2015, l'association a reçu 13 adhésions et 2 soutiens.

d. Membres du bureau

Le bureau du CLASCHEs est renouvelé une fois par an, lors de l'Assemblée générale. Les 8 membres pour l'année 2014-2015 ont été élus lors de l'AG du 14 janvier 2014.

2. Réalisations de l'association

a. Publication, impression et diffusion du Guide d'information sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche

Pour lever le silence sur le harcèlement sexuel dans l'ESR, il faut précisément commencer par informer. C'est pourquoi le CLASCHES a lancé le 5 février 2014 la première édition de « Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche. Guide pratique pour s'informer et se défendre ». Ce guide électronique est destiné aux victimes comme aux témoins de situations de harcèlement sexuel, et, plus largement, à toutes les actrices et acteurs de l'ESR. Il a pour but de sensibiliser à la question du harcèlement sexuel et des violences sexistes et sexuelles dans l'ESR, d'orienter les victimes et les témoins, et de fournir des outils, notamment juridiques. En libre accès sur le site de CLASCHES, il a été largement diffusé tant aux associations féministes qu'aux syndicats étudiants mais également aux chargé.e.s de mission égalité au sein des universités ainsi qu'aux différentes institutions. Ce guide a également fait l'objet d'une impression en 6000 exemplaires en janvier 2015 et a été largement diffusé auprès de nos partenaires.

b. Accompagnement ou orientation de personnes s'estimant victimes ou témoins de harcèlement sexuel

Au cours de l'année 2014-2015, le CLASCHES a été contacté directement par plusieurs personnes victimes ou témoins de faits dont elles considéraient qu'ils constituaient du harcèlement sexuel, dans des établissements privés et publics. Les personnes nous ont sollicitées pour des cas relevant de villes différentes. Nous leur avons fait parvenir de la documentation juridique et nous les avons orientées vers l'AVFT et/ou les missions égalité hommes/femmes de leur établissement lorsque celles-ci existaient.

c. Interventions extérieures

En 2014-2015, le CLASCHES a été sollicité pour intervenir dans différentes journées d'études, tables rondes d'information et de sensibilisation :

Date	Lieux	Organisme/ universités	Titre de l'évènement
16 janvier 2014	IHEAL Paris 3	IHEAL Paris 3	Réunion publique sur le HS
21 février 2014	Paris Descartes	Les cartésiens, Collectif doctorant.e.s Paris Descartes	Parité femmes-hommes dans l'ESR
8 avril 2014	Paris 8	Solidaires étudiant-e-s Paris 8	Réunion publique sur le HS
10 avril 2014	Paris Diderot	Solidaires étudiant-e-s Paris Diderot	Réunion publique sur le HS
26 novembre 2014	CNRS	CNRS	Première journée de sensibilisation au HS
7 février 2015	Université de Nancy	ANIMAFAC	Week-end au campus - Atelier lutter contre les discriminations

d. Animation ou organisation de sessions de formation

En 2014-2015, le CLASCHES a été sollicité pour réaliser des formations (sollicitées par Paris 3 et SUD) et a également organisé lui-même deux journées de formation (dont une en collaboration avec l'ANEF et la CPED).

Date	Lieu	Structure ou personne à l'initiative de la session de formation	Objet de la formation	Nombre de participant-e-s
18 juin 2014	Paris 3	Paris 3	Formation d'agent.e.s de prévention	10
25 juin 2014	Paris 3	Paris 3	Formation de 3 étudiantes, 1 PU et 1 administrative	5
27 juin 2014		SUD étudiant / Solidaires	Journée nationale SUD	
3 octobre 2014	CHA	CLASCHES	Journée de formation CLASCHES	20-25
28 novembre 2014	MESR	CLASCHES, ANEF, CPED, MIPADI	Atelier de travail HS dans les établissements d'ESR. Quels dispositifs mettre en place ?	20

e. Réponses aux sollicitations des médias

Les questions de harcèlement sexuel font peu l'objet de l'actualité médiatique, cependant, peu d'acteur-trice-s prennent en charge les violences sexistes et sexuelles au sein de l'ESR, et nous sommes à ce titre, mobilisées.

Interventions dans les médias au cours de l'année 2014 :

Date	Type de médias	Titre du média	Référence de l'interview
28 avril 2014	Net	Leplus.nouvelobs	http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1193742-harcelement-sexuel-l-enseignement-superieur-reste-trop-protége.html
15 octobre 2014	Radio	France Culture	http://www.franceculture.fr/emission-grantanfi-rue-des-ecoles-le-harcelement-sexuel-dans-l-enseignement-superieur-2014-10-15

f. Action de plaidoyer auprès des décideurs politiques

Régulièrement, le CLASCHES affirme avec force la nécessité et l'urgence d'une réforme en profondeur des procédures disciplinaires : intégrer pleinement la victime à la procédure (droit de saisine, droit d'information sur la procédure, droit de faire appel...), assurer une composition statutaire paritaire des sections disciplinaires, faire instruire et juger par des membres extérieurs à l'établissement, séparer instruction et jugement... Dans cette perspective l'association a été amenée cette année encore à rencontrer à plusieurs reprises les politiques et les représentant.e.s des pouvoirs publics.

Voici une liste de ces rencontres :

Date	Organisme	Statut	Les différents points discutés
14 janvier 2014	l'Assemblée nationale, Groupe SRC (PS)	Audition CLASCHES	Projet de loi égalité femmes-hommes.
25 février 2014	Cab. ministère droits des femmes (Jérôme Teillard, dir. cab. adj.)	RDV CLASCHES	Projet de loi égalité femmes-hommes. Impression du guide Changement directeur.trice thèse.
23 juin 2014	Cab. ministère fonction publique (Myriam Bernard, dir. cab. adj.)	RDV CLASCHES/AVFT	Projet de loi fonction publique et place des victimes dans les procédures disciplinaires.

g. Communiqué de presse

Le 2 avril 2014, le CLASCHES a publié un communiqué de presse intitulé « Messieurs les professeurs, le CNESER disciplinaire assure votre quasi impunité si vous commettez une agression sexuelle ». Il s'agissait de répondre à la décision des juges du CNESER disciplinaire de ne pas révoquer un professeur d'université condamné par la justice pénale pour agression sexuelle sur personne vulnérable, en l'occurrence une jeune femme lourdement handicapée, fille d'une de ses collègues.

h. Intervention pour demander le retrait de l'éméritat d'un agresseur

Le 25 novembre 2014, le CLASCHES a sollicité l'intervention du CNRS pour l'annulation de l'éméritat d'un Directeur de recherche qui a fait l'objet de plusieurs dénonciations pour harcèlement sexuel, jamais suivies de procédures. Face à l'inaction du CNRS, CLASCHES reste mobilisé et va continuer à s'engager pour que des décisions soient prises.

i. Réunions du bureau du CLASCHEs

Pour assurer le bon fonctionnement de l'association, le bureau se réunit mensuellement pour :

- Assurer le suivi des projets en cours ;
- Travailler à développer de nouveaux projets ;
- Organiser la recherche de financements ;
- Assurer le suivi des tâches administratives (site, boîte mail, mise à jour de textes juridiques...);
- Préparer des communications collectives dans le cadre d'interventions extérieures, de formations et de campagne de presse ;
- Développer les relations avec les associations partenaires (particulièrement EFiGiES, l'ANEF, la CPED, l'AVFT et le Centre Hubertine Auclert).

3. Rapport financier 2014

Du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 (12 mois)

SOLDE au 31 décembre 2013
Compte Société Générale : **4211,11 euros**
Caisse : **87,67 euros**

DEPENSES	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Hébergement Site / Gandi (14,40 euros/an)	14,40
Adhésion Centre Hubertine Auclert (30 euros/an)	30
Frais Bancaires (9,50 euros/mois)	132,58
Abonnement téléphonique (2 euros/mois)	24
Souscription abonnement free	12
PROJETS	
Adaptation pour impression du guide	700
Refonte et mise à jour du site internet	1000
Impression du guide (1 ^{er} acompte)	2439,60
Logiciel pour la création du guide (Adobe cloud)	147,56
Logiciel pour la création du guide (Adobe cloud)	36,89
TOTAL DES DEPENSES	4537,03

Paiements en cours	
Frais de déplacement intervention (Nancy)	200
Modification du guide	75
Impression du guide (solde)	2030,40
Adobe cloud (guide)	35,99
Hébergement site Internet / Gandi	14,40
TOTAL	2305,40

RECETTES	
COTISATIONS	
Adhésions	65
Soutiens	30
Dépôt de caisse	87,67
SUBVENTIONS	
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes	2000
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	2000
CNRS (Facture du CLASCHEs 2014/01)	2000
TOTAL DES RECETTES	6182,67

Recettes en cours	
Remboursement Animafac (Nancy)	95,20
Adhésions	20
Soutiens	1730
Formation Université Paris 3 (via AVFT)	850
Total	2695,20

SOLDE au 31 décembre 2014
Compte Société Générale : **5856,75 euros**
Caisse : **0 euros**

4. Perspectives de développement

Pour l'année 2015, le CLASCHEs entend poursuivre ses activités et développer de nouveaux projets.

Les partenariats développés au cours de l'année devraient permettre la bonne réalisation de ces projets, ainsi qu'assurer un certain soutien technique et financier.

Parmi ces projets, on peut mentionner les deux principaux :

- **Concevoir et diffuser des outils d'information**
 - Conception graphique de ces outils
 - Impression de 500 marque-pages à distribuer à la rentrée 2015
 - Impression de 500 flyers à distribuer à la rentrée 2015
 - Impression de 300 affiches A3 à envoyer à nos partenaires dans les différents établissements

- **Organiser des formations**
 - Une journée annuelle de formation à Paris
 - 5 demi-journées de formation en France assurées par 2 membres de l'association